



## Règlement du jeu-concours Mapiwee – Lancement du site

La société Maped SAS organise un jeu-concours à l'occasion du lancement du site Mapiwee ([www.mapiwee.com](http://www.mapiwee.com)), dont le règlement est visible ci-après.

### ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

La société MAPED SAS (l'« Organisateur ») au capital de 5 155 000 euros, dont le siège est situé 530 route de Pringy, 74370 Argonay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le numéro 325 720 423, organise un jeu-concours à l'occasion de la sortie du site Mapiwee ([www.mapiwee.com](http://www.mapiwee.com)) du vendredi 28 février 2020 à 12H00 au lundi 2 mars 2020 à 12H00.

### ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Le Concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine ayant un accès à Internet et une adresse e-mail valide, à l'exclusion des salariés de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées ainsi que des membres de leur famille, des agences et de toute personne ayant participé à l'organisation du présent Concours.

Le participant autorise toutes les vérifications concernant son identité. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du Concours.

Les frais relatifs à la participation au Concours et notamment les frais de connexion Internet sont à la charge exclusive des participants, qui ne pourront prétendre à aucun remboursement de la part de l'Organisateur.

Le simple fait de participer au Concours implique l'acceptation de l'ensemble des stipulations du présent règlement.

### ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer au jeu-concours, le participant devra créer un compte (une « Tribu ») sur le site <https://mapiwee.com/> rubrique « Mon compte », « Créer mon compte ».

Pour jouer, du 28/02/2020 à 12H00 au 02/03/2020 à 12H00 :

1. Rendez-vous sur le site MAPIWEE, espace CONNEXION : <https://mapiwee.com/page-dinscription/>
2. Créez votre compte dans la rubrique « Créer mon compte »
3. Entrez les informations nécessaires (obligatoires) à la création d'un compte sur Mapiwee :
  - a. Email
  - b. Mot de passe
  - c. Acceptez les conditions générales et la politique de confidentialité
4. Complétez le profil avec les informations nécessaires (obligatoires)
  - a. Prénom



- b. Surnom
  - c. Date de naissance
  - d. Choix d'un avatar
5. Cliquez sur « Créer ma tribu » pour valider votre inscription

Il ne sera accepté aucun autre moyen de participation. Toute participation incomplète ou non conforme au présent règlement ne saurait être prise en compte et ne pourrait faire l'objet d'aucune réclamation.

#### **ARTICLE 4 : MODALITES DE SELECTION DES GAGNANTS**

100 gagnants seront tirés au sort parmi l'ensemble des inscrits (personnes ayant créé un compte) au site [www.mapiwee.com](http://www.mapiwee.com) avant le 2 mars 2020 à 12H00. Le tirage au sort est certifié aléatoire et effectué dans un logiciel indépendant dans les 15 jours ouvrés suivant la date de fin du Concours.

Les gagnants seront contactés par mail à l'adresse utilisée lors de l'inscription à Mapiwee (c'est-à-dire l'adresse utilisée pour créer un compte) afin de les informer de leur gain et afin de communiquer à l'Organisateur leur nom et prénom et coordonnées postales complètes (adresse, ville, code postal).

A réception de l'email de la part de [mapiwee@maped.fr](mailto:mapiwee@maped.fr) les informant de leur gain, les gagnants disposeront d'un délai de 5 jours ouvrés pour confirmer leur acceptation du lot et partager leurs coordonnées. Tout gagnant qui n'aura pas répondu dans ce délai sera considéré comme ayant renoncé purement et simplement à son lot. A l'issue de ce délai, le lot non réclamé sera définitivement perdu.

L'Organisateur ne pourra en aucune manière être tenue responsable de la non réception du mail de confirmation de gain pouvant être dues aux aléas du réseau Internet ou du serveur de messagerie électronique (mail reçu dans les spams).

#### **ARTICLE 5 : DOTATIONS**

Les dotations, ci-après dénommées les « Lots ».

100 lots seront mis en jeu dans le cadre du Concours de lancement du site Mapiwee pour une valeur estimée totale de 2 142€.

1 lot pour chaque gagnant d'une valeur de 21,42€ composé comme suit :

- 1 paire de ciseaux de découpe créative + 5 lames : REF 601006
- 1 paire de ciseaux Sensoft 13 cm coloris aléatoire (bleu-rose ou rouge-orange ou gris-bleu) : REF 069300
- 1 boîte de feutres Brush x10 : REF 848010
- 1 boîte de feutres Jungle x12 : REF 845420
- 1 boîte métal de crayons de couleur x12 : REF 832014
- 1 boîte de colle pailletées x9 : REF 813010



Les lots seront envoyés aux Gagnants sous 6 à 8 semaines après réception de leur coordonnées complètes.

Les lots ne sont ni échangeables, ni remplaçables, ni remboursables, et ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie monétaire, pour quelque raison que ce soit, même en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Les Lots sont attribués aux gagnants tel que désignés ci-dessus et ne sont pas cessibles.

Les lots seront envoyés par courrier Colissimo à l'adresse postale communiquée par les gagnants. Les lots ne pouvant être remis par suite d'une erreur, d'une omission ou d'une modification dans les coordonnées transmises par les gagnants, seront conservés par la société organisatrice.

Après envoi des colis, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages subis par le colis et son contenu.

## **ARTICLE 6 : RESPONSABILITE**

L'Organisateur prendra toutes les mesures nécessaires pour le respect du présent Règlement et ne saurait en aucun cas encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il était amené à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Il se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation.

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue, d'une façon générale, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire.

Il ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises. Sera notamment considérée comme fraude le fait pour un Participant de s'inscrire puis de participer au Jeu sous un ou des prêtes noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes, chaque Participant devant s'inscrire et participer au Jeu sous son propre et unique nom, avec une unique adresse email. En cas de manquement ou de fraude de la part d'un Participant, l'Organisateur se réserve la faculté d'écarter de plein droit toute participation émanant de ce dernier, sans que celui-ci ne puisse revendiquer quoi que ce soit.

Les dotations ne peuvent donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte, ni être échangées, ni faire l'objet d'un versement de leur valeur en numéraire à la demande des Gagnants.

L'Organisateur ne se substitue pas au vendeur initial de ces prix ; en conséquence, les Gagnants s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité de l'Organisateur en ce qui concerne les Lots notamment leur livraison, leur état, leurs qualités ou toute conséquence engendrée par la possession ou l'utilisation du ou des prix.



## **ARTICLE 7 : INFORMATION SUR LES GAGNANTS ET DONNEES PERSONNELLES**

Les informations recueillies sur les gagnants dans le cadre de leur participation sont obligatoires. Elles sont destinées à l'Organisateur en vue de la participation au Jeu, de la gestion des gagnants et de l'attribution de la dotation.

Les données collectées lors de la création du compte sur [www.mapiwee.com](http://www.mapiwee.com) (adresse email, prénom, surnom, date de naissance) seront conservées par Mapiwee dans le cadre de l'inscription du participant au site. Le Participant peut à tout moment modifier ces informations dans son compte ou bien supprimer son compte en se rendant dans la rubrique « CONNEXION » puis « Mon compte ».

Les données collectées suivantes ne seront utilisées que pour envoyer les lots aux gagnants du Concours :

- Nom
- Adresse postale
- Code postal
- Ville

Elles ne seront pas réutilisées, communiquées et conservées.

En application de la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les Participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant auprès de l'Organisateur : MAPED SAS au capital de 5.155.000euros, dont le siège est situé 530 route de Pringy, 74370 ARGONAY.

## **ARTICLE 8 : GRATUITE DE LA PARTICIPATION**

Aucune contrepartie financière ne sera réclamée aux Participants du fait de leur participation.

## **ARTICLE 9 : LOI APPLICABLE**

La participation à ce Concours implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement par les Participants, ainsi que des lois et règlements et autres textes applicables en France.

## **ARTICLE 10 : OBTENTION DU REGLEMENT**

Le règlement du présent Concours est disponible à toute personne qui en fait la demande, à l'adresse email suivante : [mapiwee@maped.fr](mailto:mapiwee@maped.fr) avec pour objet de l'email : Service Communication : Jeu-concours – Lancement Mapiwee

## **ARTICLE 11 : LITIGES**

Toute contestation, interprétation ou application litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront soumis et tranchés souverainement par la société organisatrice, dont les décisions seront sans appel.

Toute fraude, ou tentative de fraude, manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de percevoir indûment un gain, fera l'objet de poursuites conformément aux dispositions des articles 313-1 et suivants du code pénal.